

lundi 3 mai 2010

Distribution - La concurrence dans les MIN en discussion à l'assemblée

La Fédération des Marchés d'intérêt national (MIN) a appelé mardi les députés à rejeter un amendement au projet de loi modifiant le fonctionnement des MIN, qui supprimerait - s'il était voté - la concurrence qui y règne.

L'amendement en question, introduit dans le projet de loi en commission, prévoit la fin des 'périmètres de référence', disposition qui concentre jusqu'à présent sur un même lieu - les MIN comme Rungis - l'ensemble des grossistes et producteurs spécialisés dans les produits périssables et empêche des grossistes vendant des produits analogues de s'installer à proximité. Au cours d'une conférence de presse, le président de la Fédération française des MIN, Yves Durand, s'est interrogé sur cette éventuelle 'remise en cause des MIN', qui 'sous couvert d'harmonisation avec la directive européenne des services' profiterait avant tout 'à un intérêt particulier et non plus à l'intérêt général'.

Le PDG de la Semmaris, maison mère de Rungis, Marc Spielrein, a souligné que cet amendement visait avant tout 'à permettre l'implantation d'une grande enseigne dans Paris intra muros', visant directement le géant allemand Metro.

Pour la FFMIN, la suppression envisagée des périmètres de référence serait 'un coup très dur' porté au fonctionnement des MIN et renforcerait 'la suprématie' de la grande distribution. La Fédération souhaite que le parlement entérine le projet de loi élaboré en concertation avec le secrétaire d'Etat chargé du Commerce, Hervé Novelli, et qui aménageait ce périmètre de référence sans le supprimer. Catherine Vautrin (UMP, Marne), rapporteur du projet à la commission des affaires économiques, parle dans son rapport d'un périmètre 'inutile, exagérément contraignant et source potentielle de contentieux'. Pour Mme Vautrin, 'cet amendement ne signifiera pas la fin des MIN. Quant à Metro, la société est déjà largement implantée en France'.

En 2009, près de 4,5 millions de tonnes de produits alimentaires ont été commercialisés dans les MIN pour un chiffre d'affaires global de presque 13 milliards d'euros.